j'espère, la guerre qu'il fait au gouvernement. M. l'ORATEUR, au (Ecoutez! écoutez!) nom du caractère de cette chambre et de l'économie publique, je dois protester contre la direction prise par le débat qui s'est élevé sur la proposition de mon hon. député de Peel. Je croyais la discussion terminée, et comme chacun avait eu la faculté de prendre la parole plusieurs fois, le débat se trouvait clos par un vote de la chambre extrêmement favorable au gouvernement auteur de la mesure, de sorte qu'il était généralement compris que l'on avait fini de discuter le sujet de la confédération; (écoutez!) mais ne voilà-t-il pas que les observations des hon. messieurs de la gauche tendent à rouvrir la discussion, et cela après que la chambre a décidé sur ma proposition de nommer un comité, chargé de rédiger l'adresse dans laquelle doivent entrer les résolutions votées? En verité, monsieur, c'est là ce que j'appelle un abus des priviléges parlementaires, une perte de temps pour la chambre et un gaspillage des deniers publics, qui ne doivent aboutir à rien : aussi, m'est-il permis d'espérer que la chambre ne permettra pas que cela continue. Mais il est une chose que je regrette surtout, c'est que malgré la longueur des débats, et parmi tous ceux qui ont parlé, nous n'ayons pas eu l'avantage d'entendre les arguments que nous avait promis mon hon. ami de Chateauguay sur la question. (Ecoutes! écoutes!) Pour une raison ou pour une autre, nous en avons été privés. Semblable à Moise qui, ayant gravi le sommet de Pisgah, aperçoit dans le lointain le sol de la terre promise, l'hon. député ne nous a laissé entrevoir que quelques-unes des lueurs de son discours promis, et nous a laissés pour le reste dans le plus amer désappointement. On nous l'a cependant promis deux ou trois fois durant le cours du mois dernier, et l'hon. député devrait se rappeler que "l'espoir remis rend le cœur malade." J'aurais voulu jouir du plaisir et de l'avantage d'entendre les remarques que l'hon. monsieur aurait pu faire, car, quoique jeune d'années, il est déjà vieux en sagesse politique, et passé maître en cette sagacité politique qu'il s'obstine à me refuser. Je le répète, je suis faché, et la chambre doit l'être aussi de même que tout le pays, que l'hon. monsieur ait poussé l'abnégation si loin que de ne pas permettre à son esprit de jeter quelqu'éclat nouveau sur la question. J'ai toujours cru que ce qui neutralisait beaucoup le talent de l'hon. monsieur était son extrême modestie. (Rires)

Eh! quoi, lorsqu'il se vit obligé de venir au secours de notre trésor ruiné, au moyen de grands sacrifices personnels, afin de sauver le pays de la banqueroute où l'avaient amené les folles extravagances de mon hon. ami le ministre actuel des finances, et qu'avec le talent de financier qui le distingue, après avoir scruté tous les recoins de la caisse publique, il eût découvert où était le mal dont le pays se plaignait, qui ne sait que c'est ce moment que sa modestie avait chosi pour lui fermer la bouche et l'empêcher de nous enseigner le remède? (Rires.) Le même cas se renouvelle encore aujourd'hui. Il nous a promis de nous faire connaître ses vues sur la question : nous avons passé quatre semaines à l'attendre, et voilà qu'aujourd'hui il se lève et, avec cotte noble indignation qu'il sait si bien jouer, il nous dit que l'hon. proc.-gén. du Haut-Canada a essayé de suspendre la publication des débats, qu'il a lui-même à faire sur la question un discours qu'il n'a pu prononcer samedi dernier à cause de l'heure avancée, tout cela en annonçant qu'il va se borner à parler de la résolution actuelle. C'est ce qu'il a fait, il faut avouer qu'il s'est en effet très-borné à cette seule chose. (Ecoutez! écoutez!) Et puis, je ne sais ni comment ni pourquoi, mais l'hon. député s'est constitué le gardien de ma réputation publique. Voilà deux ou trois fois qu'il m'avertit que la conduite que je tiens est peut-être celle d'un homme pratique, celle d'un homme qui veut simplement rester au pouvoir et être renommé pour son habileté publique, mais que jamais elle ne m'assurera la réputation d'un grand politique. Eh bien! M. l'ORATEUR, je me contente en effet de me borner aux choses pratiques et à assurer au pays les mesures pratiques qu'il demande; quant à la réputation d'homme à système et à idées visionnaires aboutissant tantôt à l'annexion, tantôt à la fédération et tantôt à l'union législative et toujours à des utopies irréalisables, je l'abandonne à l'esprit poétique et plein d'imagination de l'hon. député de Chateauguay. Cet hon. monsieur, dans le cours de l'un de ses petits et nombreux discours d'occasion, a dit l'autre jour qu'en me déclarant pour l'union fédérale au lieu de l'union législative, j'avais foulé aux pieds tous les principes de mon passé à ce sujet. Il est vrai M. l'ORATEUR, que l'examen approfondi de la constitution des Etate-Unis dans son fonctionnement et dans la guerre civile qu'elle a causée, m'ayant convaincu des nombreux endroits faibles du système fédéral